

Réunion plénière du vendredi 8 novembre 2019

Présents : MM. Claude CHEVALIER, Julien MARTINEZ, Kevin ROSELIER, Bruno PORCEL, Hervé WAGENMANN, Claude LALANNE, Antoine LASSALLE, Éric LANGLADE, Olivier JOIRIS, Joël ROCHEBILIERE, Loïc BARROUILLET, Christian TACHON

Excusés : Jérémy STINAT, Thierry LAURENT, Bruno PORCEL

Début de séance 19h

Approbation du PV

Le PV du vendredi 20 septembre 2019 est approuvé par les membres de la CDA s après une modification demandée par Joël ROCHEBILIERE

Technique

- Mr Loïc BARROUILLET nous informe des thèmes abordés lors du cours de perfectionnement du 29 novembre
 - Rappel de la loi 12
 - Un questionnaire Google sera envoyé à tous les arbitres
 - Apprendre à se servir de l'appli WHAP et appli IFRA.
- Mr Loïc BARROUILLET demande la liste des arbitres qui ne sont pas à jour de leur licence. Mr Claude CHEVALIER qui a établi cette liste, la donne à l'ensemble des participants. Il nous annonce que le listing sur foot 2000 est à jour
- Mr Hervé WAGENMANN demande aux formateurs d'informer les candidats jeunes et seniors :
 - Quels sont leurs devoirs vis-à-vis des désignateurs
 - Respecter La date des indisponibilités
 - Savoir qui contacter en cas de problème

Lors du cours un annuaire des membres de la CDA leur sera donné.

- Mr Claude LALANNE demande si on peut faire un point sur le centre d'entraînement d'arbitrage

Mr Loïc BARROUILLET, Kevin ROSELIER répondent que le contenu est bon mais qu'il y a peu de participant dû au choix de la date.

- Mr Claude LALANNE nous informe qu'il a été appelé deux fois par un club pour absence d'un arbitre et retard d'un autre. La CDA prend bien note.

Désignations seniors

- Mr Eric LANGLADE demande une mise en point concernant la désignation de l'arbitre féminin, suivant les directives de la ligue.

Elle arbitre des matchs de Ligue féminin et uniquement des maths de jeunes en district.

- Mr Eric LANGLADE demande des informations concernant la désignation du candidat ligue, Mr Loïc LACROIX. Il peut être désigné en district mais il sera contrôlé sur 3 matchs par la ligue. La dernière mise en point concernant trois arbitres qui ne sont pas désignables car ils n'ont pas passé les épreuves écrites. Un courrier a été envoyé au club et aux arbitres concernés.

- Mr Eric LANGLADE nous informe que dans l'ensemble, les désignations se passent mieux, les matchs étant couverts à 95% et jusqu'en D4.

Désignations jeunes

- Mr Hervé WAGENMANN nous informe qu'un jeune arbitre Ligue n'a pas été désigné pour les matchs en ligue.

Il faudrait avertir la ligue de cette anomalie ; de plus il y a deux autres arbitres seniors qui sont dans le même cas. Il faudra vérifier s'ils sont bien paramétrés auprès de la Ligue. Mr Claude CHEVALIER s'en charge.

Un arbitre demande des informations sur les remboursements. Réponse : Qu'il se fasse un courrier auprès du service de comptabilité du district.

Concernant les désignations jeunes, elles se passent bien également.

CDPA

- Mr Kevin ROSELIER nous informe qu'une réunion des référents arbitres a été organisée début octobre et qu'il y a eu une quinzaine de participants. Mr Kevin ROSELIER nous fait un point détaillé sur les formations initiales.

Suite à un problème hébergement les dates de formations seront avancées.

Tour de table

Mr Olivier JOIRIS évoque d'un problème technique sur la FMI. Il nous explique que lorsqu'on inscrit un carton blanc sur la tablette à la fin du match, sur le rapport du lundi il ressort en faute grossière.

Mr Claude CHEVALIER informera Mr Jérôme COURROUYAN de ce problème technique.

Mr Joël ROCHEBILIERE nous informe que lors de la dernière réunion de l'UNAF, il a été décidé que l'assemblée générale de l'UNAF et celle de la CDA seront communes le 21 juin 2020.

Mr Joël ROCHEBILIERE tient à préciser que l'UNAF est partie prenante sur la création du pôle d'arbitrage.

Mr Joël ROCHEBILIERE, référent des arbitres féminins, déplore de n'avoir pas été informé de l'accident de circulation de Mlle Emeline GRELET.

Il nous informe qu'il est impossible de contacter Mlle Amina EL OUARTANI, ainsi que Mr Loïc LACROIX.

Mr Joël ROCHEBILIERE organisera une réunion avec les candidats arbitres féminins, le 1^{er} décembre. Lors de cette réunion, il fera un débriefing sur la partie fonctionnement et sur la théorie afin de relever le niveau.

L'ordre du jour étant levé, fin de séance à 22h00